



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Arrestation de Boualem Sansal

Question au Gouvernement n° 221

Texte de la question

ARRESTATION DE BOUALEM SANSAL

Mme la présidente . La parole est à M. Guillaume Bigot.

M. Guillaume Bigot . Nous connaissons tous, monsieur le premier ministre, ce mot du général de Gaulle : « On n'embaillade pas Voltaire. » Pourtant, à Alger, un régime cupide et brutal vient d'arrêter Boualem Sansal, un Voltaire arabe, un Voltaire algérien et un Voltaire français. Pourquoi alors ce silence oppressant de votre gouvernement ?

On nous explique que la diplomatie, pour être efficace, doit œuvrer discrètement. Mais l'arrestation, sans doute les mauvais traitements et la condamnation d'un homme de soixante-quinze ans, un des meilleurs esprits de langue arabe et de langue française, n'a pas été discrète et n'est pas le fait d'un groupe terroriste : elle est au contraire pour un régime le moyen spectaculaire de faire taire l'esprit critique, d'intimider les Algériens amoureux de la liberté ainsi que les Kabyles, que Boualem Sansal a défendus. C'est aussi pour ce régime le moyen d'intimider les millions de ressortissants franco-algériens qui doivent, eux aussi, apprendre à se taire.

Cette arrestation est aussi un moyen de défier et de tester notre pays. Depuis combien de décennies faisons-nous semblant de ne pas voir que ce régime nous méprise et méprise notre faiblesse ?

Il est temps que la culpabilité change de camp. La presse nous apprend que les deux enfants du ministre algérien de l'information, M. Meziane, sont scolarisés en France. Mais combien de hauts dignitaires du régime algérien ont-ils la double nationalité ? Combien de caciques du régime algériens se font-ils soigner dans nos hôpitaux ? Combien de biens mal acquis de ce régime inique se trouvent-ils à Paris ?

Allez-vous au moins menacer de suspendre les visas ou les transferts de fonds ? Boualem Sansal est un ami. Boualem Sansal est un compatriote. Boualem Sansal est devenu un symbole. La France, l'Algérie et le monde nous regardent. Que vaut la protection du passeport français ?

Ramenez-nous Boualem Sansal vivant, sans quoi le monde entier verra que vous aurez rompu le pacte vingt fois séculaire qui lie la liberté du monde et la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe RN et sur quelques bancs du groupe UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce extérieur et des Français de l'étranger. *(Protestations sur les bancs du groupe RN.)*

Mme Sophie Primas, ministre déléguée chargée du commerce extérieur et des Français de l'étranger . Vous me voyez désolée de votre déception...

M. Sébastien Chenu . On n'est pas exactement dans le sujet !

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée* . Boualem Sansal, grand écrivain franco-algérien, fait honneur à nos deux pays. Il a en effet été arrêté il y a quelques jours en Algérie, et n'a pas été encore inculpé. Le président de la République et M. Jean-Noël Barrot ont exprimé leur très grande préoccupation quant à cette arrestation. (*« Alors... » sur les bancs du groupe RN.*)

Un député du groupe RN . Le choix des mots !

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée* . Nous partageons la grande émotion du monde littéraire, du monde intellectuel et, au-delà, de très nombreux Français et de très nombreux Algériens...

M. Julien Odoul . Et à part ça ?

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée*qui connaissent et apprécient l'homme et son œuvre.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour suivre la situation de notre compatriote et lui permettre de bénéficier de la protection consulaire prévue par le droit.

Je ne peux, à ce stade, vous en dire davantage : oui, la diplomatie a besoin de discrétion pour agir – et non pas pour se taire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

M. Sébastien Chenu . On a raison d'être déçu !

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Bigot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 221

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 2024